



Un budget décevant

LA FMOQ SOUHAITAIT que le gouvernement québécois annonce dans le budget 2010-2011 des mesures permettant d'améliorer l'accès aux soins de première ligne. Malheureusement, les représentants gouvernementaux semblent avoir décidé de passer outre à cette priorité incontournable et d'attendre avant d'envoyer un signal sans équivoque. Les Québécois ayant clairement dit que l'accès à un médecin de famille devait être la priorité en santé et les représentants gouvernementaux ayant multiplié les déclarations en ce sens depuis plusieurs mois, cette omission est d'autant plus surprenante et décevante.

Les négociations en vue du renouvellement de notre Entente générale, échue depuis le 31 mars dernier, offriront l'occasion au gouvernement de corriger rapidement le tir et de montrer son engagement réel envers la médecine familiale et les soins de première ligne. Depuis bientôt deux ans, les porte-parole gouvernementaux repoussent jusqu'en 2010 l'adoption de mesures pouvant redorer le blason de la médecine familiale.

Le temps des belles paroles et des intentions louables, jamais accompagnées de gestes concrets, est maintenant révolu pour les médecins généralistes. En refusant d'inclure dans son budget des annonces structurantes touchant les soins de première ligne, le gouvernement a complètement manqué notre premier rendez-vous de 2010. Espérons qu'il ne ratera pas celui des prochaines négociations, car il en va de l'avenir de notre système de santé et de notre modèle de soins.

Contribution santé et franchise

Si nous n'avons pas d'objection *a priori* à l'instauration d'une « contribution santé » universelle, il nous semble cependant déplorable que cette participation directe des citoyens ne soit associée à aucune bonification des services offerts. En effet, mal-

gré les revenus supplémentaires qu'engendrera cette nouvelle taxe, l'augmentation totale du budget de la santé et des services sociaux est plafonnée à 5 %, autant pour la prochaine année que pour les suivantes. Cette hausse suffira à peine à couvrir les coûts de croissance du réseau. Dans un tel contexte, alors qu'on en demande plus aux contribuables sans leur en offrir davantage, nous comprenons les Québécois d'être perplexes.

Quant au projet gouvernemental d'instaurer une franchise santé calculée en fonction du nombre de consultations par année, il suscite de sérieuses réserves chez de nombreux médecins de famille. D'abord, en raison de la complexité de son administration, puisque de nombreuses personnes atteintes de maladies chroniques ou graves devront obligatoirement en être exemptées, et ensuite parce que tous les frais liés à la consommation de services de santé risquent d'empêcher les patients moins bien nantis d'aller voir un médecin pour un problème nécessitant pourtant des

soins. Nous entendons donc suivre ce débat avec attention afin de faire entendre le point de vue des médecins omnipraticiens.

En conclusion, il est un peu décourageant de constater que malgré l'accès difficile à un médecin de famille, des urgences qui débordent et des professionnels de la santé à bout de souffle, le gouvernement n'a que de nouvelles taxes à offrir aux Québécois dans le secteur de la santé. Espérons que nos élus sauront faire preuve de plus d'imagination et d'initiative dans le cadre du renouvellement de notre Entente générale, sinon les citoyens, tout comme leurs médecins omnipraticiens, s'en souviendront.

Le président,

D^r Louis Godin

Le 15 avril 2010